

**COMPTE-RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
Du 12 octobre 2022**

Présents :

Patricia TESTA, Roseline RIU, Virginie ARSEGUEL, Albertina GUIU, Jessica ANNE, Patricia SAUMANDE
Germain FLORES, Auguste PEREIRA, Germain RAMIREZ, Christophe GONÇALVES

Procurations :

Philippe CARAUD donne procuration à Virginie ARSEGUEL

Absents excusés :

Christophe ALAUZET, Sébastien ROUGET

Absents :

FONQUERGNE Jean François, Anna PAZ

Secrétaire :

Virginie ARSEGUEL

Madame le Maire ouvre la séance en donnant lecture des procurations et l'ordre du jour.

1. Adhésion au service de remplacement Missions Temporaire de centre de Gestion de l'Ariège

Madame le Maire nous rappelle que la Commune adhère déjà au centre de gestion. Ce service nous aide dans le remplacement des agents en cas de maladie ou tout autre absence.

Il faut apporter des modifications par avenant : revalorisation du taux qui passe à 20 Euros, les heures supplémentaires sont refacturées et il y aura désormais un coût de refacturation, le versement de la prime inflation... par conséquent madame la Maire propose de procéder à cet avenant.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

2. Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 01 janvier 2023

Madame le Maire rappelle que à compter du 01/01/2024 les référentiels seront sur la nomenclature M57 pour toutes les collectivités.

La DGFIP nous a demandé d'adopter cette nomenclature dès le 01/01/2023 pour éviter tout problème d'accès en 2024. Ainsi la Commune bénéficiera d'un accompagnement sur toute l'année 2023. Madame le Maire propose donc au Conseil d'adopter cette nouvelle nomenclature budgétaire et comptable M57.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

3. Création d'un emploi pour besoin occasionnel d'un adjoint technique

Madame le Maire nous expose que face à la difficulté de recrutement temporaire en cas d'absence d'un agent, il faut prendre une délibération de création d'emploi pour besoin occasionnel d'un adjoint technique.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

4. Décision modificative N°1

Ajustements des crédits au niveau des dépenses de fonctionnement 9 674 € (énergie, entretien matériel roulant, missions..), idem dans les investissements 14 800 € (goudronnage devant les HLM refacturé à l'OPAC)

Le Conseil approuve à l'unanimité.

5. Délibération portant signature de l'avenant N°1 au Service de Santé Sécurité au Travail du Centre de Gestion de l'Ariège

Madame le Maire nous rappelle qu'en tant qu'employeur il faut assurer la santé et la sécurité au travail. Le Centre de Gestion a un service dédié pour cela et la Commune y adhère.

Il faut faire un avenant car il y a une modification au niveau de la tarification de ce service.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

6. Remboursement trop perçu des tickets de cantine non utilisés de l'année scolaire 2021/2022

Madame le Maire expose qu'il y a une régularisation de trop perçu à faire pour 161,80 euros de tickets. Les tickets seront remboursés.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

7. Modification du prix des cases de Columbarium

Madame le Maire nous rappelle que nos Columbarium sont quasiment complets (il ne reste que 2 cases libres à Mercus) et nous propose de commander un nouveau columbarium avec 9 cases.

Proposition de passer le prix du Columbarium à 550 €.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

8. Convention Travaux de voirie sous mandat pour l'année 2023

Madame le Maire rappelle que chaque année il y a des travaux de voirie (sécurisation traversée de Garrabet et Mercus sur deux tranches) et il faut donc prendre une convention de mandat pour les travaux de voirie avec la Communauté de Communes.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

9. Convention avec la Région Occitanie : partenariat relatif à l'organisation de l'accompagnement du transport scolaire

Madame le Maire rappelle que la Région a la compétence du transport scolaire et nous délègue l'accompagnement en nous versant une aide financière. Pour obtenir cette aide, nous devons prendre une délibération et nommer les accompagnateurs.

Le Conseil approuve à l'unanimité

10. Constitution de provisions pour risques et charges : créances douteuses 2022

Madame le Maire nous expose que sur l'exercice 2014 et 2020 il y a en tout 10,56 € de créances et propose de délibérer pour l'inscrire en provision au budget.

Le Conseil approuve à l'unanimité

11. Questions diverses

Madame le Maire propose une réunion publique pour la sécurisation du village de Garrabet le 31/10/2022.

Madame le Maire propose de placer une plaque commémorative à la cabane de l'Aynat

Proposition d'une réunion de travail pour la régulation des dépenses d'énergie le 19/10/2022.

Roseline RIU expose qu'une association de Volley-ball qui date de 1994 n'a jamais fourni les bilans nécessaires : le président de cette association n'habite plus sur la Commune ; on reçoit à la mairie les relevés de compte. Madame le Maire propose que toute association qui se met en sommeil solde le compte.

Jessica ANNE relate de la part de Sébastien ROUGET que des entreprises n'auraient pas été payées par le comité des fêtes.

Germain FLORES nous expose qu'en ce moment pas mal d'entreprises sont touchées par le COVID et les travaux sont donc un peu à l'arrêt. Des travaux sur l'Ecole d'Amplaing se feront pendant les vacances, changement de portes sur différents logements de la Commune et restauration des vitraux de l'Eglise.

Commémoration 11/11/2022 : 11h à Amplaing puis 11h45 Mercus.

Madame le Maire lève la séance à 20h42